Annexe 3 – ATTESTATION RELATIVE AU PAIEMENT DE LA TVA et des DROITS DE DOUANE

|  |  |
| --- | --- |
| *A REMPLIR PAR L’ADMINISTRATION* |  |
| N° de la procédure | DAF\_2024\_001793 |
| N° officiel de l’accord cadre |  |
| Raison sociale du titulaire du marché |  |
| Nom, Prénom et fonction de la personne habilitée à engager la société, signataire de cette attestation |  |

**1 Compléter les rubriques ci-dessous :**

NB : Le terme « marchandise » utilisé ci-dessous est le produit fini après la dernière étape de fabrication, avant livraison à l’administration.

|  |  |
| --- | --- |
| Code et libellé de la nomenclature douanière : |  |
| Pays dans lequel la marchandise est fabriquée : |  |
| Pays d’entrée de la marchandise dans l’Union Européenne (UE), en cas de provenance extérieure à l’UE : |  |

**2 Cocher la case correspondant à votre situation au regard du règlement de la TVA**

**J’acquitte la TVA qui concerne les marchandises relatives à l’accord cadre référencé ci-dessus**

*(Cas du titulaire ou du sous-traitant Français assujetti à la TVA).*

**Je n’acquitte pas de TVA car je suis situé dans un pays membre de l’UE**

*(Cas du titulaire ou sous-traitant membre d’un pays de l’UE, la TVA devant être acquittée par l’administration au service des impôts des entreprises).*

**Je n’acquitte pas de TVA I lors du passage en douane pour les marchandises importées au titre du marché ci-dessus référencé** *(cas du titulaire étranger l’UE, la TVA I devant être acquittée par l’administration au service des impôts des entreprises en se basant sur la déclaration IM4 suite au passage en douane).*

**3 Cocher la case correspondant à votre situation au regard du règlement des droits de douane**

Le lieu de fabrication des marchandises relatives au marché ci-dessus référencé est situé dans un pays membre de l’UE.

**A ce titre je n’ai aucun droit de douane à acquitter**.

Le lieu de fabrication des marchandises relatives au marché ci-dessus référencé est situé dans un pays extérieur à l’UE.

**A ce titre, j’acquitte les droits de douane afférents aux marchandises importées.**

Le lieu de fabrication des marchandises est situé dans un pays extérieur à l’UE. Néanmoins, ces marchandises sont importées en suspension de droits de douane par mes soins ou par les soins de mon mandataire, par application des dispositions du règlement CE 150 /2003 du Conseil du 21 janvier 2003 portant suspension des droits de douane sur certains armements et équipements militaires, car ces marchandises relèvent de la nomenclature douanière suivante :

Code de la nomenclature douanière (à compléter) : …………………………………………………….

Libellé de la nomenclature douanière (à compléter) : ……………………...............................................

*NB: la mise en œuvre de cette solution nécessite la remise par la Plate-forme commissariat de Rambouillet   
(courriel :* [*pfc-rbt.contact.fct@intradef.gouv.fr*](mailto:pfc-rbt.contact.fct@intradef.gouv.fr) *) d’une autorisation de destination particulière et la remise par la direction des affaires financières du ministère des armées (courriel : daf-certificat150.contact.fct@intradef.gouv.fr) d’un certificat attestant que les marchandises sont destinées à l’usage des forces armées françaises.*

Fait à Signature et cachet de la société :

le